

# BULLETIN MUNICIPAL 2019



EDITION 2020

## MOT DU MAIRE

En ce début d'année, je vous présente mes vœux pour 2020, que cette nouvelle année soit porteuse d'espoir pour vous et vos proches en cette période où les revendications sont très importantes.

Cette année aura été relativement plus calme après deux années intenses suite aux travaux de la salle des fêtes et la création de l'agglomération du Cotentin.

Néanmoins, des travaux ont été réalisés :

- goudronnage du chemin desservant le 15 et 17 la Guinguette – Route de Saint Martin,
- remise en état de la chasse des broches,
- aménagement des espaces verts à la salle des fêtes,
- rénovation du monument aux morts,
- entretien annuel des divers chemins.

Des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication sont prévus pour 2020, dans la Rue Saint Clair et la Rue de la Foulerie.

Le recensement de la population en cours de réalisation, du 16 Janvier 2020 au 15 Février 2020 devrait confirmer l'augmentation de celle-ci.

Le renouvellement des conseillers municipaux approche, les élections auront lieu le 15 et 22 Mars 2020, comme je l'ai déjà annoncé je ne me représente pas comme Maire.

Je remercie toutes les associations qui par leurs manifestations animent la commune et la rendent attrayante.

Je remercie les membres du Conseil Municipal pour leur présence aux réunions et leur investissement qui permettent de faire avancer les projets en cours.

Je remercie également le personnel communal pour son travail accompli.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour l'année 2020.

Le Maire,

Jacques ONFROY.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019

### SECTION FONCTIONNEMENT

#### RECETTES

Produits des services du domaine	9 985,61 €
Impôts et taxes	100 961,89 €
Dotations et participations	77 543,13 €
Autres produits de gestion	10 564,23 €
Produits financiers	0,93 €
Atténuation de charges	1 371,00 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>200 426,79 €</b>

#### DEPENSES

Charges à caractère général	31 577,39 €
Charges de personnel	40 362,56 €
Autres charges de gestion courante	16 696,47 €
Charges financières	3 279,15 €
Atténuation des produits	23 522,00 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>115 437,57 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### RECETTES

FC TVA	62 813,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	50 000,00 €
TAXE AMENAGEMENT	3 030,53
Diverses subventions	117 135,58 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>232 979,11 €</b>

#### DEPENSES

Remboursements emprunts	8 809,46 €
Salle communale	24 596,01 €
Travaux de bâtiments	11 027,06 F
Matériel	2 795,66 €
Voirie	8 536,98 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>55 765,17 €</b>

**Excédent de fonctionnement 2019**

**84 989,22 €**

**Excédent d'investissement 2019**

**177 213,94 €**

**RESULTAT D'ENSEMBLE 2019**

**262 203,16 €**

**Le résultat de la section investissement est à pondérer puisqu'à la fin de l'exercice 2018, le résultat était négatif de 49 858,69 € compte tenu du report du versement des subventions de la salle communale sur 2019.**

## DEMOGRAPHIE

### **NAISSANCES**

Félicitations aux parents

LEFEVRE Séraphine née le 30 mai 2019

MOULARD Clémence née le 02 juillet 2019

DELACOUR Emma née le 08 octobre 2019

### **MARIAGE**

Tous nos vœux de bonheur aux époux

Mme PASSILLY Corinne et M. SEBASTIEN Raphaël unis le 04 mai 2019

### **DÉCÈS**

Sincères condoléances aux familles

CLERET Rolande décédée le 04 mars 2019 dans sa 81<sup>ème</sup> année

EPINEAUX Simone décédée le 02 août 2019 dans sa 79<sup>ème</sup> année

LAISNÉ Bien-Aimé décédé le 20 octobre 2019 dans sa 87<sup>ème</sup> année

CORBIN Joseph décédé le 12 décembre 2019 dans sa 83<sup>ème</sup> année

## VOTE DES SUBVENTIONS 2019

### **Subventions annuelles:**

Association des Aveugles et malvoyants de la Manche	15,00 €
ESAT de Montebourg (ANEPH)	30,00 €
Banque alimentaire	15,00 €
Association pour le développement des soins palliatifs en Nord Cotentin	30,00 €
Association des donneurs de sang	15,00 €
APEL Montebourg	115,00 €
Comité des Fêtes de Saint-Floxel	250,00 €
Fonds solidarité accès au logement	100,00 €
Fond d'aide aux jeunes en difficulté de la Manche	100,00 €
	<b>670,00 €</b>

### **Subventions pour les activités scolaires des enfants de la commune**

Séjour au ski 2 enfants x 10,00 €	20,00 €
Sortie à Paris, 3 enfants x 10,00 €	30,00 €
Sortie à Jersey, 3 enfants x 10,00 €	30,00 €
Sortie à Caen, 4 enfants x 10,00 €	40,00 €
Lycée aquacole de Cherbourg 1 enfant x 10,00 €	10,00 €
Sortie à le Havre 2 enfants x 10,00 €	20,00 €
	<b>150,00 €</b>

## SALLE COMMUNALE

Les dernières factures des entreprises que la mairie attendait sont arrivées début 2019, cela a permis de les régulariser et de recevoir ainsi les derniers versements des subventions.

Ci-dessous le détail sur le coût et le financement de la rénovation et extension de la salle.

	Dépenses	Montant		Subventions	Montant
Année 2016	Annonces appel d'offre marché public Branchement eau Etudes diverses Acompte maîtrise d'oeuvre	10 233.14 €		DETR	119 200 €
Année 2017	Travaux entreprises Création parking Réalisation assainissement Coordination SPS	357 919.34 €		Conseil Départemental	77 086 €
Année 2018	Travaux entreprises Achat mobilier et vaisselle Installation Sonorisation Maitrise d'oeuvre	130 690.50 €		Agence de l'eau	11 166 €
Année 2019	Solde travaux entreprises Achat fournitures cloture bois	-		Réserve Parlementaire	4 469.58 €
	<b>TOTAL</b>	<b>523 438.99 €</b>			<b>211 921.58 €</b>
				FCTVA	85 864.93 €
				<b>TOTAL</b>	<b>297 786.51 €</b>

Cette opération a donc été financée par un prêt de 200 000 € sur 20 ans, les subventions, le remboursement de la TVA et le reste par un autofinancement de 25 652.48 €.

Le remboursement annuel du prêt est de 11907.40 €.

A noter que les subventions représentent **40.48%** de cette réalisation.

Bilan des locations					
Nombre de locations	Année	Saint Floxelais	Hors commune	Location gratuite	Montant
<b>14</b>	2018	11	3	Comité St Floxel 1 Pompiers 1	<b>3 890,70 €</b>
<b>29</b>	2019	18	11	Comité St Floxel 1	<b>8 340.45 €</b>

Le nombre de locations par les Saint Floxelais prouvent que cette rénovation de salle correspond à une attente des habitants.

## **INFORMATIONS ET DECISIONS MAIRIE**

### **Signature d'une convention avec le FDGDON concernant les frelons asiatiques.**

L'adhésion est de **16 €** par an, les interventions sont à la charge de la commune qui choisit son prestataire.

Le prestataire choisi à l'unanimité est l'entreprise BEQUET David de Quinéville.

Le montant de chaque intervention est de **32,40 €**.

### **Délibération SDEM**

Pose de 3 bornes lumineuses autour de l'arbre central du lotissement de la Durance.

Coût de l'opération **9 800 €** incluant les 3 bornes et la pose de 90 mètres de câble en souterrain :

Subvention du SDEM **2 700 €**

Reste à charge de la commune : **7 100 €**

Pour : 5      Contre : 2      Abstentions : 1

### **Délibération voirie La Guinguette route de Saint-Martin**

Réfection du chemin desservant les habitations 15 et 17

3 devis sont proposés, le devis de l'Entreprise ROSALIE d'un montant de **7 114 €** est retenu à l'unanimité.

### **Délibération achat armoire positive**

Achat d'une armoire positive d'une capacité de 1 200 L

3 devis sont proposés, le devis de l'Entreprise ECOTEL d'un montant de **2 156,20 €** est retenu à l'unanimité.

### **Délibération réfection du monument aux morts**

Réfection du monument hors nettoyage.

Dorures des lettres du monument et remplacement des plaques existantes

2 devis sont proposés, le devis de l'entreprise JORET de Picauville d'un montant de **2872,20 €** est retenu à l'unanimité.

### **Délibération fenêtres Mairie et porte-fenêtre du presbytère**

3 devis sont proposés, le devis de l'Entreprise LOIT de Saint-FloxeL d'un montant de **5 494,42 €** est retenu par 7 voix et 1 abstention.

### **Information du Maire réunion du 16 avril 2019**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les 20 sapins qui bordent le cimetière doivent être abattus car devenus trop envahissants et leurs racines poussant les murs d'enceinte du cimetière.

### **Délibération contournement de Montebourg et désenclavement du Val de Saire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considère que ce projet de déviation par l'Est :

- est un projet qui serait un massacre écologique puisque ce projet sacrifie des chasses communales et est d'une distance quatre fois supérieure au dernier projet de 2011 qui était le contournement de Montebourg par le Nord.

- est un projet qui ne solutionne en aucun cas le désengorgement du Val de Saire

Le Conseil Municipal demande :

- qu'une réflexion commune de tous les élus locaux, de tous les acteurs économiques ainsi qu'une consultation de la population, afin qu'un projet adapté privilégiant la sécurité des riverains et des usagers de la route aux aspects touristiques soit mise en œuvre et que dans l'attente des résultats les phases d'études soient suspendues,

- que le projet de contournement Nord soit pris en compte qui reste un projet étudié et réalisable,

- que les raisons financières, techniques ou politiciennes qui sont à l'origine du projet soient présentées.

- Et enfin que le désengorgement du Val de Saire ne soit pas fait au détriment de la commune de Saint-FloxeL.

Pour : 6      Abstention : 1

### **Délibération SDEM**

Rue Saint Clair, suppression de 7 éclairages et de leurs poteaux béton et remplacement par des candélabres métalliques avec enfouissement du réseau téléphonique.

Rue de foulerie, remplacement et pose de candélabres métalliques avec enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

Coût estimatif du projet **216 000 €**

Subvention du SDEM **138 430 €**

Reste à charge de la commune : **77 670 €**

Adopté à l'unanimité

### **Délibération achat d'un ordinateur portable**

L'adjoint Joël GUILBERT informe que l'ordinateur de la mairie est sous le système d'exploitation Windows 7 et qu'à compter du 01 janvier 2020, il n'y aura plus de mises à jour de sécurité. Il est proposé au conseil municipal d'acheter un ordinateur portable et une imprimante économique en commun avec les communes d'Ozeville et Vaudreville, où travaille Christelle FRANCOIS, la secrétaire. Chaque commune paiera au prorata du nombre d'heures de présence de la secrétaire dans les mairies.

Le devis retenu est d'un montant total de : **1351.20 €**

Coût pour la commune : **810.72 €**

Pour : 4      Contre : 2      Abstentions : 1

### **Information du Maire réunion du 12 décembre 2019**

-Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise LECONTE de Montebourg a effectué des travaux d'empierrement dans la « chasse des broches », 160 tonnes de gros remblais ont été nécessaires  
-Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'agent communal Jean-Louis FERREY, est en arrêt de longue maladie jusqu'au 14 juillet 2020. Son remplacement sera assuré par Jean-Michel FRIGOT, habitant de la commune qui avait déposé sa candidature sur ce poste. Son contrat de travail couvrira la période du 06 janvier au 14 juillet 2020 à raison de 14h30 hebdomadaires.

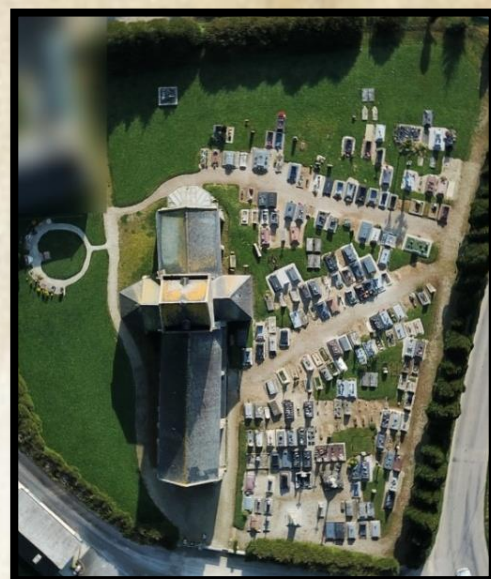
### **Bases de données cimetière.**

Cela est devenu indispensable pour les communes de répertorier dans les cimetières, les sépultures et les défunts. Notre commune dispose des documents papier qui sont archivés et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver lorsque une famille recherche l'emplacement d'un ascendant. Certaines communes ont fait appel à des sociétés spécialisées qui proposent les prestations clés en main, une cartographie aérienne par drone, la réalisation d'un plan, relevé des sépultures et bien sûr, l'installation d'un logiciel de gestion. Cette solution, bien que pratique et bien adaptée, est trop onéreuse pour une commune comme la nôtre car cela peut atteindre quelques milliers d'euros, sans oublier le coût annuel de maintenance du logiciel. Concernant notre commune, une solution plus modeste est envisagée. A la demande de M le Maire et du 1<sup>er</sup> adjoint, l'entreprise Holstdrone de Négreville, spécialisée dans les prises de vues aériennes par drone est venue le samedi 30 mars 2019.



Ces photos vont permettre la réalisation d'un plan et la mise en place d'une base de données à l'aide du logiciel microsoft access que la commune possède déjà. Bien que n'étant une gestion par un logiciel spécialisé, cela permettra d'avoir une base de données informatisée des concessions et emplacements.

Le coût financier de l'opération pour la commune est celui de l'intervention de la société pour les prises de vue aériennes, soit 188.10 €. Bien sûr, il y aura un travail de relevé et de recherche dans les archives communales afin de remplir la base de données.



## Réfection du monument aux morts

Le monument aux morts nécessitait une réfection, les plaques étaient fissurées et illisibles comme les inscriptions sur le monument lui-même. Denis FORTIN et Joël GUILBERT ont effectué le nettoyage préalable à la remise en état. Le coût de cette rénovation d'un montant de 2 845.00 € a bénéficié d'une subvention de l'Office National des Anciens Combattants de 550.00 €.



Saint-Florel, comme bon nombre de communes, n'a pas été épargnée par les deux grandes guerres

### Guerre 1914-1918

23 victimes militaires

### Guerre 1939-1945

23 victimes civiles

2 victimes militaires

Cette rénovation contribue au devoir de mémoire de notre commune envers ces victimes civiles et militaires



## Travaux bénévoles salle communale.

A l'occasion des travaux préparatoires à la rénovation de la salle communale, des bénévoles de la commune avaient répondu en nombre à l'appel de la municipalité. A l'issue de cette première expérience, les présents avaient proposé leurs services pour d'autres réalisations communales. Afin de préserver l'épandage, la pose d'une clôture le long de la pelouse de la salle communale était devenue nécessaire. Le samedi 26 octobre 2019, les conseillers municipaux ainsi que les bénévoles sollicités ont donc effectué ces travaux, les conseillères municipales ayant assuré, pour leur part, la partie restauration. Ces travaux se sont déroulés sans encombre et ont été terminés avant que la météo se chagrine. Cette aide apportée permet de faire des économies substantielles pour la commune.



Monsieur le Maire entouré des bénévoles, Jean-Michel FRIGOT, Pierrette LESACHEY, Denis CANTREL, Jonathan MARIE, Denis FORTIN, Xavier REVERT, Jacques MORISSET et Jean-Noël LEMIERE



## INFORMATIONS COMMUNALES

### SAUVEGARDE DU BOCAGE DU PAYS CASSIN :

Suite aux différentes informations confirmant un projet de désenclavement du Val de Saire par l'Est de Montebourg, Madame Sylvie BUSIAUX, Saint-Floxelaise, avait demandé de pouvoir organiser une réunion à la salle communale avec les opposants au projet.

Le vendredi 21 juin 2019, une soixantaine de personnes, habitants de Saint-Floxel mais aussi des communes environnantes, Montebourg, Ozeville, Joganville, se sont retrouvées à la salle.

Conscientes que ce projet impacterait Saint-Floxel et le canton, il a été décidé la création d'une association avec pour nom « SAUVEGARDE DU BOCAGE DU PAYS CASSIN » dont le but est l'abandon du projet du contournement par l'Est de Montebourg.

A l'issue de cette réunion, un conseil d'administration a été constitué suivi de l'élection du bureau.

#### **Le conseil d'administration :**

Présidente : Sylvie BUSIAUX

Vice-présidente : Nicole GROFF

Trésorier : Jean-Marc DUPONT

Trésorier adjoint : Hubert CASTEL

Secrétaire : Frédérique ADRIEN

Secrétaire-adjoint : Philippe CAUCHARD

Membres : Marc DUCHEMIN, Michel LECONTE, Françoise LEVEZIEL, Francis LEVEZIEL, Jean MARGUERITTE, Anthony MARIE.

### ASSOCIATION « SAINT-FLOXEL ANIMATIONS ».

Le président de l'association, Michel DORAPHÉ, nous a indiqué que Saint-Floxel Animations avait mis fin à ses activités au 31 décembre 2019, en conséquence il n'y aura pas d'article à publier.

---

## MANIFESTATIONS

### CEREMONIE DES VŒUX 2019



La première cérémonie des vœux dans la nouvelle salle communale a eu lieu le samedi 26 janvier 2019. Pour cette occasion environ 100 personnes étaient présentes.

Lors de son discours, Monsieur le maire, Jacques ONFROY a évoqué les réalisations communales de 2019 et les projets à venir.

Monsieur le Maire a signalé que la septième et dernière maison du lotissement de la Durance était en construction et qu'un autre projet était à l'étude rue de Foulerie, toutes ces constructions contribuant à l'augmentation de la population communale qui a évolué de 66 habitants depuis.

Le nombre encourageant de locations des six premiers mois de la salle communale depuis sa rénovation et son extension a été également abordé.

Pour cette cérémonie des vœux, le comité des fêtes de Saint-Floxel avait proposé à la municipalité de contribuer à l'organisation en offrant la galette des rois aux participants. Cette collaboration a été appréciée par les personnes présentes et sera amenée à être reconduite.

## REPAS DES AINÉS

Pour leur traditionnel repas, les aînés étaient invités le samedi 05 octobre 2019. A 10 heures avait lieu la cérémonie religieuse célébrée par le père NAVET, nouveau prêtre de la paroisse. Ce fut ensuite le moment de recueillement au monument aux morts et le dépôt d'une gerbe. Il est à signaler que la pluie qui n'avait cessé depuis fin septembre n'a pas perturbé cette cérémonie.

Tous les invités se sont ensuite retrouvés à la salle communale accueillis par M le Maire Jacques ONFROY. Le repas était préparé par Monsieur Cyrille LECONTE, traiteur à Montebourg, qui a ravi une nouvelle fois les papilles des invités qui étaient au nombre de 68. Comme l'année dernière, le service a été assuré bénévolement par Mesdames Gaëlle DORAPHÉ, Meredith FAUDEMÉR, Maëline LEBLOND, Léa FRANCOIS.

A l'occasion de ce repas la municipalité avait prévu une surprise pour un couple d'aînés présents, Monsieur et Madame LADUNE, habitants bien connus qui, a quelques jours près, s'étaient unis 60 ans plus tôt.

M Jacques ONFROY, maire a refait la lecture de l'acte de mariage daté du 10 octobre 1959, jour qui avait vu l'union de Maurice et Marie, parents de deux garçons, grands-parents de cinq petites-filles et arrière-parents d'un arrière-petit-fils. A l'issue de ce moment riche en émotions, les adjoints Joëlle LELONG et Joël GUILBERT, leur ont remis un cadeau ainsi qu'un bouquet de fleurs au nom de la mairie.

Afin de célébrer ces noces de diamant, une commande spéciale avait été faite à Jean-Michel FRIGOT, pâtissier auto-entrepreneur de la commune. Après avoir rempli de bonheur les yeux, cette pièce montée a fait le bonheur des papilles.

Maurice et Marie, émus par cette surprise et par les gestes de sympathie des convives présents, ont souhaité offrir le champagne à l'assemblée.

Célébrer des noces de diamant lors d'un repas des aînés n'est pas un événement courant pour une municipalité !



Maurice et Marie LADUNE entourés du Maire et des adjoints

## ARBRE DE NOËL

Pour la seconde fois depuis sa rénovation, l'arbre de Noël s'est tenu à la salle des fêtes le dimanche 22 décembre. Pour l'occasion, ce ne sont pas moins de 78 enfants âgés de 11 ans au plus qui ont été invités, 45 ont répondu présent accompagnés de leurs parents.

Comme de tradition, le comité des fêtes de St FLOXEL a offert aux enfants de la commune un magnifique spectacle, assez cocasse sur la crèche de Noël, toute l'assemblée s'est bien amusée, il y en avait pour les plus petits comme pour les plus grands ! Nous remercions d'ailleurs la « Troupe Infernale » pour leur représentation.



C'est à la suite de ce spectacle que le Père Noël a fait son entrée sous les appels insistants des enfants. Leurs yeux se sont mis à briller lorsque le bonhomme rouge a fait son entrée les bras chargés de cadeaux.



Chacun a reçu son paquet, selon son âge, jeux d'éveil, jeux éducatif, jeux manuels ou robotisés, il y en avait pour tout le monde. Même les enfants les plus timides ont pris leur courage pour aller embrasser le Père Noël et récupérer le précieux paquet. Le père Noël ayant une tournée très chargée, c'est avec regret que les enfants lui ont dit au revoir mais seulement pour attendre quelques mois avant qu'il revienne.

C'est ensuite autour d'un goûter de Noël avec des chocolats, des bonbons, des gâteaux que l'après-midi s'est achevée.

La participation des familles de la commune est une réelle satisfaction pour les membres du conseil municipal ainsi que pour ceux du comité des fêtes. Nous tenons à cette tradition et sommes heureux qu'elle perdure avec le temps car cela permet également aux habitants de la commune de se rencontrer et d'échanger.

# ASSOCIATION DE RECONSTITUTION HISTORIQUE

## « LES BÆNDR »

L'association, loi 1901, a été fondée le 26 novembre 2015. Comme décrit dans le précédent bulletin municipal, son activité est basée sur l'Age Viking (793 - 1066) et plus précisément sur les IXe et Xe siècles.

L'ensemble des activités et outils présentés, sont basés sur l'état actuel de la recherche historique, archéologique et scientifique. Dans le but de proposer au public, un comptoir d'artisans et de marchands ; appelé Kaupangr.

L'association est présente sur de nombreuses fêtes médiévales qui réunissent plusieurs associations de reconstitution, le plus souvent lors des week-end.

### Qui sont les Bændr ?

Pluriel de Bóndi, il s'agit d'une personne libre : pêcheur, paysan, artisan, propriétaire terrien ou tout simplement guerrier. Les bændr ne disposaient pas des prérogatives des nobles mais ils sont l'ossature même de la société.



### Que s'est-il passé en 2019 ?

Les membres se sont réunis le 24 janvier 2019 à l'occasion de l'assemblée générale pour l'année 2018, dans la salle communale de Saint-Florel.

L'association s'agrandit, puisque deux nouveaux membres nous ont rejoint.

Stéphane et Angélique présentent un atelier de pêche avec l'ensemble des outils utilisés à l'époque.

Cette année a été riche en rencontres, nous avons participé à 4 campements :

- Fête médiévale à Touques (14800) les 29 et 30 juin ;
- Les médiévales de Bayeux (14400) les 6 et 7 juillet ;
- Fête médiévale au château de Saint Sauveur le Vicomte (50390) le 15 août ;
- Le grand retour des vikings à l'abbaye de Saint Evroult Notre Dame du Bois (61550) les 24 et 25 août.



## Les ateliers proposés

Les activités proposées permettent au public de s'immerger aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles :

- la confection d'outils en tabletterie (travail des bois de cervidés) ;
- le travail du bois ;
- le travail du cuir ;
- la bijouterie en maille crochet (viking knit) ;
- la taxidermie (présentation de peaux d'animaux et des principes de tannage) ;
- la fonderie ;
- la broderie ;
- la vie de camp ;
- l'atelier de pêche.



## L'agenda 2020

L'association sera présente sur différents campements comme à la fête des vikings & marché médiéval à Les Loges (76390) les 30-31 mai. Vous pourrez retrouver l'ensemble des dates sur notre site internet ou notre page Facebook.


## Comment nous contacter ?


Ferme de la Guinguette  
10, route de Quinéville  
50310 Saint-Floxel

Tél : 06-34-01-66-98

Mail : [association.boendr@gmail.com](mailto:association.boendr@gmail.com)

[www.lesboendr.jimdofree.com](http://www.lesboendr.jimdofree.com)

 @association.boendr

 @association.lesboendr



## LE COMITÉ DES FÊTES

Bonne année à tous pour 2020 !

Le bureau du comité des fêtes compte de nouveaux membres tandis que d'autres quittent le bureau pour des raisons de déménagement.

Pour 2019, notre nouvelle équipe avait voulu innover avec un repas karaoké en début d'année, un loto à la salle des fêtes de Saint-Florel, un tournoi de pétanque aux beaux jours !



Des Saint-Florelaises ont donné de la voix



L'ambiance était bien là !



La chasse aux œufs sous le beau temps

Nous sommes très heureux de voir le succès que ces manifestations ont connu.

Nous avons su rassembler les habitants de Saint-Florel autour de moments conviviaux et les moments consacrés aux enfants ont été particulièrement appréciés.

Je laisse la main à un nouveau président plein de bonne volonté, Christophe BOTELLA.

Epaulé par toute notre équipe, je lui fais confiance pour la suite de l'aventure !

Longue vie au comité des fêtes de Saint-Florel...

Encore meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année !

Magali PASQUETTE

Merveilleuse année 2020 à tous !

Un grand merci à Magali pour son investissement dans l'animation de notre commune.

Les membres du comité des fêtes se sont réunis le jeudi 16/01/2020 pour vous préparer une année de manifestations que nous espérons toute aussi festive et agréable que 2019.

Voici votre programme pour l'année à venir :

Samedi 25 janvier : *Galette des rois*

Vendredi 21/02/20 à 20h00 : *Karaoké*

Samedi 21/03/2020 à 19h00 : *Loto - tombola*

Dimanche 26/04/2020 à 15h30 : *Chasse aux œufs*

Jeudi 21/05/2020 (férié) : *Tournoi de pétanque*

Samedi 13/06/2020 : *Méchoui (le midi), apéro-concert (en soirée)*

Arbre de Noël (date à définir)

En complément, cette année, nous avons souhaité vous proposer VOTRE manifestation, à choisir parmi : une soirée dansante, une course de caisse à savon, un vide grenier, un second Loto.

Vous pouvez voter pour la manifestation qui a votre préférence en retournant le coupon réponse ci-dessous à la mairie ou par mail ([comite.stfloxel@laposte.net](mailto:comite.stfloxel@laposte.net)), avant le 11/04/2020.

La manifestation qui remportera le plus de votes sera programmée aux environs de la Toussaint.

Christophe BOTELLA, président du comité des fêtes de Saint-Floxel

-----  
Pour la Toussaint 2020, ma préférence va à la manifestation suivante (ne cochez qu'une seule case) :

- Soirée dansante
- Course de caisses à savon
- Vide grenier
- Second Loto

# GOUVERNANCE

## Communauté d'Agglomération le Cotentin



### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

221 Conseillers communautaires, représentant les 129 communes membres, se réunissent à raison de 5 ou 6 séances annuelles pour délibérer, débattre et voter les orientations stratégiques sous l'égide du Président.



### BUREAU COMMUNAUTAIRE

Conformément aux délégations de pouvoir reçues du Conseil, les 35 membres élus siégeant au bureau gèrent les affaires courantes et préparent les orientations stratégiques à présenter en Conseil. Cette séance se déroule sous l'égide du Président, à raison d'une dizaine de séances par an.



### COMMISSIONS DE TERRITOIRE

Au nombre de 11, une par Pôle, les séances sont régies par un Président de Commission de territoire, siégeant également au Bureau. Elles réunissent les Conseillers communautaires, ainsi que les Maires, qui émettent un avis sur les sujets impactant les Pôles de Proximité, avant présentation en Conseil.



### COMMISSIONS THÉMATIQUES

Au nombre de 8, elles correspondent aux compétences de l'agglomération : administration générale, finances et commande publique, promotion et attractivité, aménagement de l'espace, développement des territoires, cycle domestique de l'eau, cycle naturel de l'eau et environnement. Les membres des Commissions thématiques sont des Conseillers communautaires désignés par les Commissions de territoire. Ils se réunissent à minima avant chaque Conseil.



### CONFÉRENCE DES MAIRES

Composée des Maires et des Maires délégués des communes membres, elle a pour fonction de les associer au fonctionnement et aux projets de l'agglomération. Elle est également garante du respect des principes fondamentaux de la Charte de gouvernance.



### COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Elle a pour fonction d'améliorer la qualité et l'efficacité des services publics gérés par l'agglomération. Cette commission est composée, de 9 conseillers communautaires élus et de 9 représentants d'associations locales et d'usagers.



### CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Cette instance, composée de 4 collèges, est un organe autonome de démocratie participative. Elle a pour objectif d'associer la société civile à la conduite des politiques publiques et à toutes les problématiques concourant à l'aménagement et au développement du Cotentin.

# ADMINISTRATION



### LES SERVICES

L'agglomération du Cotentin dispose de véritables portes d'entrée pour ses usagers : le siège de la collectivité et les 11 Pôles de Proximité. Représentant un bassin de vie, ces clés d'entrée territorialisées sont en interface avec les services et la direction générale de l'agglomération pour assurer un service public de qualité.



## INFORMATION PÔLE DE PROXIMITÉ COMMUNAUTÉ

### D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Au mois de juin 2019, le complexe sportif du pôle de proximité de Montebourg s'est doté d'un défibrillateur. Le coût est de 2 964 €, la Fondation CNP Assurances a apporté un soutien financier de 800 €.



Pour l'utiliser en cas de besoin, il faut suivre les instructions données par la machine.

Quatre agents du pôle de proximité ont suivi la formation pour utiliser cet outil.



Des formations sont offertes à l'ensemble du public, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du centre de secours.

## MÉMENTO

### SERVICES

<b>Service de la Poste MONTEBOURG:</b> 3631 Lundi au vendredi : 9h00 /12h et 13h30/16h30 Samedi : 8h00/12h00
<b>Syndicat d'eau</b> (Eau, Assainissement Collectif): 02.33.41.23.85 Lundi au Vendredi 8h30 /12h00 et 13h30 /17h00
<b>Sous-Préfecture CHERBOURG:</b> 02.33.87.81.81 Lundi au Vendredi : 8h00/11h45 et 13h45/17h30
<b>Direction Départementale des Territoires et de la Mer CHERBOURG:</b> 02.50.79.15.00
<b>Sous-Préfecture CHERBOURG:</b> 02.33.87.81.81 Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h00/12h00
<b>Gendarmerie:</b> 02.33.21.71.20 ou composer le 17 Mardi : Jeudi 8h00/12h00 Vendredi : 14h00/18h00
<b>Trésor Public:</b> <b>Impôts:</b> 14 rue de Saint Malo VALOGNES 02.33.21.61.00 Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8h30/12h. Mardi de 8h30/12h 13h30/16h
<b>Produits locaux (Loyers...):</b> 3 rue des Ecoles VALOGNES 02.33.40.18.49 Lundi, Mardi, Jeudi : 9h15/11h45 et 14h/16h. Vendredi : 9h15/11h45
<b>Eau :</b> 22. Rue François la vieille BP 719 50107 Cherbourg en Cotentin 02.33.10.11.90 Ouvert de 8h30/12h00 et 13h30 /16h00 sauf mercredi et samedi
<b>Médiathèque MONTEBOURG:</b> 02.33.08.19.90 Ouverture au public Mardi de 16H00/18H00 Mercredi de 10H00/12H00 Vendredi de 16H00/18H00 Samedi de 9h30/12h30 Jeudi étant réservé aux scolaires
<b>Foyer personnes âgées Résidence Dr Eliard</b> MONTEBOURG 02.33.21.15.85
<b>Maison de retraite MONTEBOURG :</b> 02.33.21.36.23 ou 02.33.21.70.70
<b>Pairie:</b> 02.33.41.24.72 Père Philippe NAVET

### MEDICAL ET AIDE A LA PERSONNE

<b>POMPIERS:</b> 02.33.41.14.99 ou composer le 18/112
<b>S.A.M.U:</b> composer le 15
<b>CABINET MEDICAL du HARAS:</b> 34 place St Jacques MONTEBOURG <b>Médecins:</b> 02.33.21.73.80 EUDES Yohann, FAVEZ Claire, LEBRIS Thomas
<b>Dentistes:</b> 02 33 41 12 82 BAUDIN Bruno, LOGGHE Patrick
<b>Pédicure:</b> 06.58.87.31.38 GRARD Simon
<b>CABINETS KINESITHERAPEUTES:</b> Cabinet TIRAPU Olivier: kiné-ostéopathe et JUIN Hans : Kinésithérapeute 52 r Général Leclerc MONTEBOURG 02.33.41.28.09 Cabinet GESIPPE Anita: Kinésithérapeute et GHYS François: Kinésithérapeute 5 place du Petit Marché MONTEBOURG 02.33.93.47.86
<b>CABINETS D'INFIRMIERS:</b> LECONTE-LEDORMAND-LOIT-PEIGNEY: 11 Rue Saint Jacques MONTEBOURG 02.33.21.03.08 LACOTTE Valérie- TIRAPU Anne-Sophie: 11 Place Albert Pèlerin MONTEBOURG 02.33.93.11.54 GUERRIER Sophie: 54 Rue des Juifs MONTEBOURG 02.50.29.90.03 REGNIER Nathalie: 2 Place du Petit Marché MONTEBOURG 02.33.04.03.44
<b>PHARMACIE:</b> MATEOS : 31 Place Albert Pèlerin MONTEBOURG 02.33.41.22.21
<b>AMBULANCE:</b> TELLIER Alain MONTEBOURG 02.33.41.23.50
<b>HOPITAUX</b> VALOGNES: 02.33.95.70.00 PASTEUR CHERBOURG: 02.33.20.70.00
<b>A.D.M.R MONTEBOURG:</b> Mardi: 9h30/11h00 Jeudi 14h30/16h30 02.33.77.13.20

## NOS HABITANTS ONT DU TALENT

Le Sprint Car, peut être que cela ne vous évoque rien mais c'est une discipline de course automobile que pratique un Saint-Floxelais, Julien GUEZET, et le sport mécanique c'est une passion chez les GUEZET.

### Le Sprint Car, c'est quoi ?

Ce sont des courses sur circuit fermé en terre d'environ 1 km dans une sorte de Buggy équipé de moteur de moto Kawasaki 650 et dont le poids total ne doit pas excéder 315 kg. À préciser que dans la catégorie junior réservée aux jeunes entre 12 et 18 ans, les moteurs sont bridés mais atteignent tout de même des pointes de vitesse de 140 km/h.

Concernant le déroulement des épreuves, elles démarrent par 2 séances d'essais chronométrés afin de définir les grilles de départ des 3 séries qualificatives avec 15 voitures maximum. Chaque pilote participe au moins à 2 séries et marque des points. En fonction du classement, ils sont ensuite répartis en 2 demi-finales puis vient la finale. Les courses se déroulent en 7 tours.

2018, c'est le début en compétition en épreuves de Sprint Car Junior.

Julien a vite appris, puisqu'il s'est classé second du challenge de Normandie junior dès sa première année et qu'il remporte ce challenge en 2019 et se classant 24<sup>ème</sup> du trophée National.

C'est tout naturellement à la suite de week-end en famille passés à assister aux compétitions de slalom ou courses de côtes de Roger, le papa, que la passion de Julien pour les sports automobile est venue ainsi que celle de la mécanique puisqu'il est actuellement en BAC PRO en alternance au garage familial.

Après avoir pratiqué un peu le quad chez ses parents, ce fut ensuite la petite moto et la découverte des circuits avec la pratique du karting en non licencié.



Le numéro 68 de Julien.

La famille est également présente, et maintenant papa assure la partie mécanique assisté de temps à autre par un ami, Dominique HAMEL, Saint Floxelais, également mécanicien passionné et pratiquant de sport automobile.



Julien débutera une nouvelle saison de 10 épreuves, la première le week-end du 04-05 avril 2020 à ROUILLÉ dans le département de la Vienne. Les autres épreuves se dérouleront dans les départements suivants, Charente-Maritime, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan, Vendée et deux épreuves dans la Manche, dont une qui aura lieu à LA PERNELLE les 2 et 3 mai 2020. N'hésitez pas à venir l'encourager !

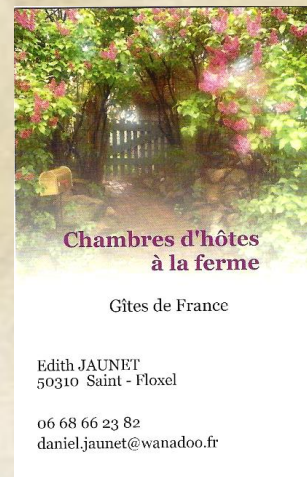
Souhaitons à Julien de continuer sa progression et de se distinguer au niveau National sachant qu'il pourra toujours compter sur l'assistance mécanique de Roger et de la logistique assurée par Stéphanie, la maman.



Départ d'une épreuve à Les Cresnays, commune située non loin d'Avranches

## Bon à savoir

Si vous avez de la famille ou des amis qui viennent vous rendre visite et profitez de notre belle région, sachez qu'il existe des possibilités de logement dans notre commune dont voici les coordonnées.



## JEUX

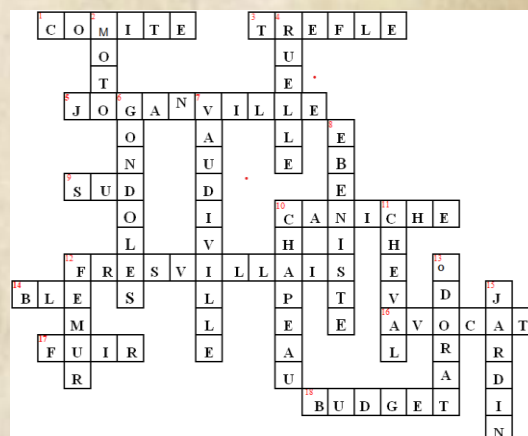
### Solution de la grille du bulletin édition 2019

#### Horizontalement

1. Association
3. Il peut être à quatre feuilles
5. Commune voisine
9. Point cardinal
10. Race de chien
12. Habitants de Fresville
14. céréale
16. Il fait des plaidoiries
17. Éviter
18. Ensembles des comptes

#### Verticalement

2. Deux roues
4. Petite rue
6. Célèbres à Venise
7. Hameau de la commune
8. Travaille le bois
10. On le met sur la tête
11. Équidé
12. os de la jambe
13. Sens
15. Est souvent accolé à la maison



Toute personne souhaitant collaborer au bulletin sera la bienvenue.

De même, si vous souhaitez nous faire partager votre passion, votre talent artistique à travers un futur bulletin, n'hésitez pas à venir nous rencontrer aux heures de permanences de mairie ou à nous contacter par mail à l'adresse suivante

Rédacteur: Joël GUILBERT  
avec la collaboration de Sylvie COUSIN, Christelle FRANCOIS, Stéphanie FRIGOT

Merci aux photographes pour l'utilisation de leurs photos

## Mairie de Saint Floxel

Mardi: 17H00-19H00 Mercredi: 9H00-12H00

02.33.41.24.25

commune.stfloxel@orange.fr

Janvier 2020								Février 2020								Mars 2020								Avril 2020							
N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1			1	2	3	4	5	5						1	2	9							1	14			1	2	3	4	5
2	6	7	8	9	10	11	12	6	3	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	15	6	7	8	9	10	11	12
3	13	14	15	16	17	18	19	7	10	11	12	13	14	15	16	11	9	10	11	12	13	14	15	16	13	14	15	16	17	18	19
4	20	21	22	23	24	25	26	8	17	18	19	20	21	22	23	12	16	17	18	19	20	21	22	17	20	21	22	23	24	25	26
5	27	28	29	30	31			9	24	25	26	27	28	29		13	23	24	25	26	27	28	29	18	27	28	29	30			
																14	30	31													
Mai 2020								Juin 2020								Juillet 2020								Août 2020							
N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18					1	2	3	23	1	2	3	4	5	6	7	27			1	2	3	4	5	31						1	2
19	4	5	6	7	8	9	10	24	8	9	10	11	12	13	14	28	6	7	8	9	10	11	12	32	3	4	5	6	7	8	9
20	11	12	13	14	15	16	17	25	15	16	17	18	19	20	21	29	13	14	15	16	17	18	19	33	10	11	12	13	14	15	16
21	18	19	20	21	22	23	24	26	22	23	24	25	26	27	28	30	20	21	22	23	24	25	26	34	17	18	19	20	21	22	23
22	25	26	27	28	29	30	31	27	29	30						31	27	28	29	30	31			35	24	25	26	27	28	29	30
																								36	31						
Septembre 2020								Octobre 2020								Novembre 2020								Décembre 2020							
N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
36		1	2	3	4	5	6	40				1	2	3	4	44							1	49		1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12	13	41	5	6	7	8	9	10	11	45	2	3	4	5	6	7	8	50	7	8	9	10	11	12	13
38	14	15	16	17	18	19	20	42	12	13	14	15	16	17	18	46	9	10	11	12	13	14	15	51	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	27	43	19	20	21	22	23	24	25	47	16	17	18	19	20	21	22	52	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30					44	26	27	28	29	30	31		48	23	24	25	26	27	28	29	53	28	29	30	31			
																49	30														

**Zone B** - Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

**Permanences Communauté d'Agglomération:** 02.33.95.41.50

Lundi : 13h30/17h30 Mercredi : 8h30/12h30 Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30/12h30 et 13h30/17h30

**Déchetterie:** 02.33.21.60.35

Lundi, Mercredi et Samedi : 9h00/12h00 et 13h30/18h00 Vendredi : 14h00/18h00